



## Prévention des chutes de hauteur et de plain pied

**Axe 1**  
Action 1.2.6

### ○ Actions menées et modalités de réalisation

- **Recensement et production d'outils** : compilation des ressources nationales et régionales (INRS, CNAM, DREETS, OPPBTP...), réalisation d'un document PRST recensant les outils de sensibilisation.
- **Formation des SPSTI et MSA** :
  - formation de **21 référents** en 2022 sur le risque de chutes dans le BTP ;
  - mise à disposition de supports pédagogiques et grilles de diagnostics (hauteur & plain pied).
- **Accompagnement des entreprises vulnérables** :
  - **6 entreprises** suivies par l'OPPBTP (sur 12 visées) : mises à jour DUERP, modes opératoires, investissements matériels, formation du personnel.
- **Action de l'inspection du travail auprès d'entreprises ciblées** :
  - élaboration d'un **kit de contrôle** (grilles chantier et siège) ;
  - 80 fiches de contrôle remontées (objectif 700) fin 2024 ;
  - contrôles terrain + siège et suivi sur 12 mois.
- **Sensibilisation grand public et secteurs agricoles** : visites, actions MSA, participation à une émission TV régionale Wéo.
- **Actions SPSTI auprès des adhérents** : diagnostics, sensibilisation, repérage des activités à risques.

### ○ Indicateurs de réalisation

- **Réunions de sensibilisation** : 5 réunions organisées pour 10 SPSTI.
- **Formations** : 21 professionnels formés (préventeurs, médecins du travail, HSE, assistants santé travail...).

- **Accompagnements d'entreprises** : 6 entreprises vulnérables accompagnées par l'OPPBTB.
- **Diagnostics réalisés par SPSTI** : 10 diagnostics « hauteur » et 3 « plain pied ».
- **IPRP formés** : pas de bilan consolidé.
- **Contrôles IT** : panel des contrôles encore insuffisant au 23 juin 2025 (données en cours de consolidation).

## ○ Résultats et impacts

- **Montée en compétences** des référents SPSTI qui disposent désormais de vocabulaire et de repères pour questionner employeurs et salariés.
- **Déploiement d'actions dans les SPSTI**, même si le bilan qualitatif complet n'est pas possible (réorganisations/fusions).
- **Accompagnement des entreprises** ayant conduit à :
  - meilleure évaluation du risque dans le DUERP ;
  - amélioration de la préparation opérationnelle ;
  - investissements matériels (sécurisation) ;
  - développement de la formation interne.
- **Outils nouveaux** :
  - grilles de contrôle pour IT (chantier et siège) ;
  - grille d'audit OPPBTB (non diffusable).
- **Amorce d'un travail inter partenarial renforcé** avec SPSTI, OPPBTB, Carsat, MSA et inspection du travail.

## ○ Freins

- **Panel de données insuffisant** pour exploiter pleinement les indicateurs de contrôle IT.
- **Réorganisations importantes dans certains SPSTI** rendant difficile le retour qualitatif.
- **Complexité du risque dans le secteur agricole** : multiplicité des machines, urgence liée à la météo, conditions de travail hétérogènes.

- **Difficulté d’ancrage de la prévention primaire** dans certaines petites entreprises (culture sécurité peu développée).

## ○ Leviers

- **Formation en amont** : l’analyse préalable du risque avant l’arrivée sur chantier est un levier majeur.
- **Structuration de l’action via outils communs** (grilles de diagnostics, kits de contrôle).
- **Mobilisation de réseaux multiples** (SPSTI, MSA, Carsat, IT, OPPBTP).
- **Implication des CMT (commissions médicales du travail)** potentiellement mobilisables pour renforcer la dynamique de prévention.
- **Synergies possibles avec autres groupes de travail** (ex. ATGM, chutes en maison individuelle).

## ○ Perspectives

- Réunion rapide de l’encadrement des services de l’inspection du travail pour ajustements et poursuite du plan d’action.
- Envisager une **mobilisation renforcée** des SPSTI via CMT pour organiser des temps dédiés à la prévention primaire.
- Possibilité de **croiser les travaux** avec d’autres groupes thématiques pour agir sur les causes structurelles du risque.
- Mise en place d’un **suivi consolidé** des indicateurs IT pour fiabiliser le bilan régional.